

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.12.2022

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 21.12.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: **Akepo Panel Adhesive 7030 Komponente B**

Code du produit: 13593, 11593_B

UFI: HFE5-60YX-8009-PESQ

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation

Colle époxy pour résines
Durcisseur

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur: AKEMI - Chemisch-technische Spezialfabrik GmbH
Lechstraße 28
D 90451 Nürnberg

Tel. +49(0)911 - 642960
Fax. +49(0)911 - 644456
e-mail info@akemi.de

Service chargé des renseignements:

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Laboratoire
Département Produits et Sécurité AKEMI chemisch technische Spezialfabrik GmbH
Tel. +49(0)911-64296-59
Horaires de bureau :
du Lundi au Jeudi de 7 :30 à 16 :30
le Vendredi de 7:30 à 13:30
ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59
Centres Antipoison et de Toxicovigilance
ANGERS: 02 41 48 21 21
BORDEAUX: 05 56 96 40 80
LILLE: 0800 59 59 59
LYON: 04 72 11 69 11
MARSEILLE: 04 91 75 25 25
NANCY: 03 83 22 50 50
PARIS: 01 40 05 48 48
STRASBOURG: 03 88 37 37 37
TOULOUSE: 05 61 77 74 47

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Acute Tox. 4 H332 Nocif par inhalation.

Skin Corr. 1B H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS05 GHS07

Mention d'avertissement

Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

m-phénylènebis(méthylamine)
Aminosilane

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.12.2022

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 21.12.2022

Nom du produit: Akepo Panel Adhesive 7030 Komponente B

(suite de la page 1)

· <u>Mentions de danger</u>	H332 Nocif par inhalation. H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
· <u>Conseils de prudence</u>	P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions. P260 Ne pas respirer les vapeurs. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive. P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P405 Garder sous clef. P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· PBT: Non applicable.· vPvB:

Aminosilane

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Mélanges

· Description: Mélange: composé des substances indiquées ci-après.

· Composants dangereux:

CAS: 1317-65-3 EINECS: 215-279-6	calcium carbonate, natural (GCC) substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	25-50%
CAS: 1477-55-0 EINECS: 216-032-5 Reg.nr.: 01-2119480150-50-xxxx	m-phénylènebis(méthylamine) Skin Corr. 1B, H314; Eye Dam. 1, H318 Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H332; Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 3, H412 EUH071	12,5-25%
	Aminosilane STOT RE 2, H373 Eye Dam. 1, H318 Acute Tox. 4, H332; Skin Sens. 1, H317 vPvB	1-5%

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.12.2022

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 21.12.2022

Nom du produit: Akepo Panel Adhesive 7030 Komponente B

(suite de la page 2)

* RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des mesures de premiers secours

- Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.
- Après inhalation: Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
Laver immédiatement à l'eau.
- Après contact avec les yeux: Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- Après ingestion: Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Migraine
Etourdissement
Vertiges
Nausées
Manifestations allergiques

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

* RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
Peut être dégagé en cas d'incendie:
Monoxyde de carbone (CO)
Oxyde d'azote (NOx)
Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

· 5.3 Conseils aux pompiers

- Équipement spécial de sécurité: Porter un vêtement de protection totale.
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Porter un appareil de protection respiratoire.
- Autres indications Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

* RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un appareil de protection respiratoire.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.12.2022

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 21.12.2022

Nom du produit: Akepo Panel Adhesive 7030 Komponente B

(suite de la page 3)

· **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

· **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Ne pas rejeter dans le sous-sol, ni dans la terre.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Utiliser un neutralisant.
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Eviter la formation d'aérosols.

· **Préventions des incendies et des explosions:**

Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.

· **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**

· **Stockage:**

· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Aucune exigence particulière.

· **Indications concernant le stockage commun:**

Ne pas stocker avec les aliments.
selon VCI

· **Autres indications sur les conditions de stockage:**

Protéger contre le gel.
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
8 B

· **Classe de stockage:**

· **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· **8.1 Paramètres de contrôle**

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

1317-65-3 calcium carbonate, natural (GCC)

VLEP Valeur à long terme: 10 mg/m³

1477-55-0 m-phénylènebis(méthylamine)

VLEP Valeur momentanée: 0,1 mg/m³

· **DNEL**

1477-55-0 m-phénylènebis(méthylamine)

Dermique DNEL (Langzeit-wiederholt) 0,33 mg/kg bw/day (ARB)

Inhalatoire DNEL (Kurzzeit-akut) 0,2 mg/m³ Air (ARB)

(suite page 5)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.12.2022

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 21.12.2022

Nom du produit: Akepo Panel Adhesive 7030 Komponente B

(suite de la page 4)

	DNEL (Langzeit-wiederholt)	1,2 mg/m³ Air (ARB)
Aminosilane		
Oral	DNEL (Langzeit-wiederholt)	2,5 mg/kg bw/day (BEV)
Dermique	DNEL (Kurzzeit-akut)	5 mg/kg bw/day (ARB)
		17 mg/kg bw/day (BEV)
	DNEL (Langzeit-wiederholt)	5 mg/kg bw/day (ARB)
Inhalatoire		2,5 mg/kg bw/day (BEV)
	DNEL (Langzeit-wiederholt)	35,3 mg/m³ Air (ARB)
		8,7 mg/m³ Air (BEV)

· **PNEC****1477-55-0 m-phénylènebis(méthylamine)**

PNEC (wässrig)	10 mg/l (KA)
	0,0094 mg/l (MW)
	0,094 mg/l (SW)
	0,152 mg/l (WAS)
	2,44 mg/kg Trockengew (BO)
PNEC (fest)	1,24 mg/kg Trockengew (MWS)
	12,4 mg/kg Trockengew (SWS)

Aminosilane

PNEC (wässrig)	25 mg/l (KA)
	0,0062 mg/l (MW)
	0,062 mg/l (SW)
	0,62 mg/l (WAS)
	0,0075 mg/kg Trockengew (BO)
PNEC (fest)	0,005 mg/kg Trockengew (MWS)
	0,05 mg/kg Trockengew (SWS)

· Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **8.2 Contrôles de l'exposition**

· Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
 · Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

· Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec les yeux.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire:

Filtre provisoire:

Filtre A/P2

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· Protection des mains:

Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée.

Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.12.2022

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 21.12.2022

Nom du produit: Akepo Panel Adhesive 7030 Komponente B

(suite de la page 5)

recommande la crème protectrice de la peau suivante pour une protection préventive et avec utilisation des gants de protection:
STOKO EMULSION (<http://www.stoko.com>)
recommande la crème de protection de la peau suivante pour un suivi purifiant de la peau après manipulation:
Kresto Classic (<http://debstoko.com>)
recommande la crème protectrice suivante pour un suivi soignant de la peau après travail:
STOKO VITAN (<http://www.stoko.com>)
Les directives relatives à l'utilisation du produit référencé sous «gants protecteurs» doivent être conformes aux spécifications CEE-Directive 89/686/ EWG et à la Norme EN374 qui en résulte, comme par exemple le type de gant indiqué ici-après. Lors des essais conformes à la EN374 dans les laboratoires de la société KCL avec des échantillons tests de différents types de gants recommandés, ceux-ci ont évalués les temps pendant lesquels le gant est résistant aux substances chimiques. Ces recommandations sont valables uniquement pour le produit livré et cité dans la fiche de sécurité et pour la fonction indiquée. En cas de dissolution dans ou lors du mélange avec d'autres substances et en cas de conditions non-conformes à la Norme EN374, il est vivement recommandé de contacter le fournisseur des gants CE-approuvés (par exemple KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet: www.kcl.de).



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Butylcaoutchouc

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Valeur pour la perméabilité: taux ≤ 6 , 480 min

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Butoject (KCL, Art_No. 897, 898)
Caoutchouc nitrile
Dermatril (Art_No. 740, 741, 742)
Camatril (KCL, Art_No. 730, 731, 732, 733)
Caoutchouc chloroprène
Camapren (KCL, Art_No. 720, 722, 726)
Butylcaoutchouc

· Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:

Caoutchouc nitrile
Camatril (KCL, Art_No. 730, 731, 732, 733)
Butoject (KCL, Art_No. 897, 898)

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.12.2022

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 21.12.2022

Nom du produit: Akepo Panel Adhesive 7030 Komponente B

(suite de la page 6)

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> · <u>Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés:</u> · <u>Protection des yeux/du visage</u> · <u>Protection du corps:</u> | <p>Camapren (KCL, Art_No. 720, 722, 726)
Butylcaoutchouc</p> <p>Gants en cuir
Gants en tissu épais
Caoutchouc nitrile</p> <div style="text-align: center;">  </div> <p>Lunettes de protection hermétiques</p> <p>Vêtements de travail protecteurs</p> |
|---|--|

* RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> · <u>Indications générales.</u> · <u>Couleur:</u> · <u>Odeur:</u> · <u>Seuil olfactif:</u> · <u>Point de fusion/point de congélation:</u> · <u>Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</u> · <u>Inflammabilité</u> · <u>Limites inférieure et supérieure d'explosion</u> · <u>Inférieure:</u> · <u>Supérieure:</u> · <u>Point d'éclair</u> · <u>Température d'inflammation:</u> · <u>Température de décomposition:</u> · <u>pH</u> · <u>Viscosité:</u> · <u>Viscosité cinématique</u> · <u>Dynamique à 20 °C:</u> · <u>Solubilité</u> · <u>l'eau:</u> · <u>Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)</u> · <u>Pression de vapeur:</u> · <u>Densité et/ou densité relative</u> · <u>Densité à 20 °C:</u> · <u>Densité relative.</u> · <u>Densité de vapeur:</u> | <p>Noir</p> <p>Typique</p> <p>Non déterminé.</p> <p>Non déterminé.</p> <p>Non déterminé.</p> <p>Non applicable.</p> <p>Non déterminé.</p> <p>1,3 Vol %</p> <p>13 Vol %</p> <p>Non applicable.</p> <p>435 °C</p> <p>Non déterminé.</p> <p>Non déterminé.</p> <p>non applicable</p> <p>Non déterminé.</p> <p>56.000 mPas</p> <p>Pas ou peu miscible</p> <p>Non déterminé.</p> <p>Non déterminé.</p> <p>1,8 g/cm³</p> <p>Non déterminé.</p> <p>Non déterminé.</p> |
|--|---|

· **9.2 Autres informations**

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> · <u>Aspect:</u> · <u>Forme:</u> · <u>Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.</u> · <u>Température d'auto-inflammation</u> · <u>Propriétés explosives:</u> · <u>Teneur en solvants:</u> · <u>Solvants organiques:</u> · <u>Teneur en substances solides:</u> · <u>Changement d'état</u> · <u>Vitesse d'évaporation.</u> | <p>Pâteuse</p> <p>Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Le produit n'est pas explosif.</p> <p>0,0 %</p> <p>88,1 %</p> <p>Non déterminé.</p> |
|---|--|

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.12.2022

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 21.12.2022

Nom du produit: Akepo Panel Adhesive 7030 Komponente B

(suite de la page 7)

· Informations concernant les classes de danger physique	
· Substances et mélanges explosibles	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	néant
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	néant
· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
· Matières solides comburantes	néant
· Peroxydes organiques	néant
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
· Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· 10.1 Réactivité	Pas d'autres informations importantes disponibles.
· 10.2 Stabilité chimique	
· Décomposition thermique/conditions à éviter:	Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
· 10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Forte réaction exothermique aux acides.
· 10.4 Conditions à éviter	Pas d'autres informations importantes disponibles.
· 10.5 Matières incompatibles:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
· 10.6 Produits de décomposition dangereux:	Gaz/vapeurs corrosifs

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

· 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008	
· Toxicité aiguë	Nocif par inhalation.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

ATE (Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA))

Oral	LD50	4.414 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	9,9 mg/l (rat)

1317-65-3 calcium carbonate, natural (GCC)

Oral	LD50	>2.000 mg/kg (rat)
------	------	--------------------

1477-55-0 m-phénylènebis(méthylamine)

Oral	LD50	930 mg/kg (rat)
	NOEL	150 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	3.100 mg/kg (rabbit)
Inhalatoire	LC50/4 h	2,4 mg/l (rat)
	LC50/1h	3,89 mg/l (rat)

(suite page 9)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.12.2022

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 21.12.2022

Nom du produit: Akepo Panel Adhesive 7030 Komponente B

(suite de la page 8)

Aminosilane

Oral	LD50	2.995 mg/kg (rat)
	NOEL	≥500 mg/kg (rat) (OECD 422)
	NOAEL	≥500 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	1,49 mg/l (rat)

- Effet primaire d'irritation: Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
- Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque de graves lésions des yeux.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.
- Mutagénicité sur les cellules germinales Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **11.2 Informations sur les autres dangers**

- Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

* **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

· **12.1 Toxicité**

- Toxicité aquatique:

1317-65-3 calcium carbonate, natural (GCC)

EC50/48h	>100 mg/l (daphnia magna)
EC50/72h	>14 mg/l (Desmodesmus subspicatus)
LC50/96h	>100 mg/l (Oncorhynchus mykiss)

1477-55-0 m-phénylènebis(méthylamine)

EC50/24h	35,1 mg/l (daphnia magna)
EC50/48h	15,2 mg/l (daphnia magna)
EC50/30min	>1.000 mg/l (BES)
NOEC/21d	4,7 mg/l (daphnia magna)
EC50/72h	12 mg/l (Scenedesmus subspicatus)
	32,1 mg/l (selenastrum capricornutum)
LC50/96h	>100 mg/l (Oncorhynchus mykiss)

(suite page 10)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.12.2022

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 21.12.2022

Nom du produit: Akepo Panel Adhesive 7030 Komponente B

(suite de la page 9)

	87,6 mg/l (Oryzias latipes) >100 mg/l (Zebrabärbling)
Aminosilane	
EC50	435 mg/l (Klärschlamm: Atmungs-/Vermehrungshemmung)
IC50/72h	8,8 mg/l (green alge) (OECD 201)
EC50/48h	81 mg/l (daphnia magna)
EC50/16h	67 mg/l (pseudomonas putida)
NOEC	3,1 mg/kg (green alge) (OECD 201) ≥1.000 mg/kg (Eisenia fetida (Regenwürmer)) (OECD 207)
NOEC/21d	>1 mg/l (daphnia magna)
EC50/48h	87,4 mg/l (daphnia magna)
EC50/72h	5 mg/l (green alge) 126 mg/l (Scenedesmus subspicatus)
LC50/96h	344 mg/l (Brachydanio rerio) 597 mg/l (Danio rerio.) 168 mg/l (pimephales promelas)

· **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:**

Aminosilane

· **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

· **12.7 Autres effets néfastes**

· **Autres indications écologiques:**

· **Indications générales:**

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

*

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

· **Recommandation:** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· **Catalogue européen des déchets**

20 00 00	DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCEs, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS), Y COMPRIS LES FRACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT
20 01 00	fractions collectées séparément (sauf section 15 01)
20 01 27*	peinture, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses

· **Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:**

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

(suite page 11)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.12.2022

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 21.12.2022

Nom du produit: Akepox Panel Adhesive 7030 Komponente B

(suite de la page 10)

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport· **14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**· ADR, IMDG, IATA UN2735· **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

· ADR 2735 POLYAMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A. (m-phénylenebis(méthylamine), N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine)

· IMDG, IATA POLYAMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (m-phénylenebis(méthylamine), N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine)

· **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**· ADR

· Classe 8 (C7) Matières corrosives.

· Étiquette 8

· IMDG, IATA

· Class 8 Matières corrosives.

· Label 8

· **14.4 Groupe d'emballage**· ADR, IMDG, IATA II· **14.5 Dangers pour l'environnement**· Marine Pollutant: Non· **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

· Numéro d'identification du danger (Indice Kemler): Attention: Matières corrosives.
80

· No EMS: F-A,S-B

· Segregation groups (SGG18) Alkalis

· Stowage Category A

· Segregation Code SG35 Stow "separated from" SGG1-acids

· **14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Non applicable.

· Indications complémentaires de transport:· ADR· Quantités limitées (LQ)· Quantités exceptées (EQ)

1L

Code: E2

Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml

Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml

· Catégorie de transport

2

· Code de restriction en tunnels

E

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.12.2022

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 21.12.2022

Nom du produit: Akepo Panel Adhesive 7030 Komponente B

(suite de la page 11)

- IMDG
- Limited quantities (LQ)
- Excepted quantities (EQ)

1L
Code: E2
Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml
Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml

- "Règlement type" de l'ONU:

UN 2735 POLYAMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A.
(M-PHÉNYLENE BIS(METHYLAMINE), N-(3-(TRIMÉTHOXSILYL)PROPYL)ÉTHYLENEDIAMINE), 8, II

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

- Directive 2012/18/UE
- Substances dangereuses désignées - ANNEXE I

Aucun des composants n'est compris.

- RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII

Conditions de limitation: 3

- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

- Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

- Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

- Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

- Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

- Prescriptions nationales:

- Indications sur les restrictions de travail:

Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.
Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.

- Classe de pollution des eaux: Classe de pollution des eaux 2 (Classification propre): polluant.

- Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

Aucun des composants n'est compris.

- VOC EU 0,1 g/l

- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

(suite page 13)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.12.2022

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 21.12.2022

Nom du produit: Akepox Panel Adhesive 7030 Komponente B

(suite de la page 12)

· Phrases importantes

H302 Nocif en cas d'ingestion.
 H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.
 H332 Nocif par inhalation.
 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

· Service établissant la fiche technique:

Laboratoire

· Date de la version précédente:

08.06.2021

· Numéro de la version précédente:

2

· Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
 ICAO: International Civil Aviation Organisation
 ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 IATA: International Air Transport Association
 GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
 PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
 LC50: Lethal concentration, 50 percent
 LD50: Lethal dose, 50 percent
 PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
 SVHC: Substances of Very High Concern
 vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
 Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
 Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B
 Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
 Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1
 STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2
 Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

FR